

25/10/2017 | Vienne |

Myopie : un colloque grand public pour y voir plus clair

L'association de patients pour la lutte contre la maculopathie myopique organise le 28 octobre, aux salons de Blossac à Poitiers, un colloque sur la myopie, ses complications, ses traitements.



Les écrans utilisés trop près et la lumière artificielle favoriseraient la myopie.

Photo NR

La myopie touche 40 % de la population dans notre pays et près de la moitié des jeunes entre 10 et 30 ans. Une prévalence qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années et qui pourrait bien doubler, chez les jeunes et les adolescents dans les trente ans à venir. Trouble de la vision pour une majorité dans sa forme standard ? comprise entre - 0,50 et - 3 dioptries (2) ? la myopie peut devenir une pathologie ophtalmologique dès lors qu'elle est forte (à partir de - 6 dioptries) à très forte (à partir de -10 dioptries), et engendrait des complications rétinienne comme la maculopathie myopique, une des principales causes de malvoyance, voire de cécité. L'AMAM (1) organise le samedi 28 octobre, aux salons de Blossac mis à disposition par la ville de Poitiers, un colloque grand public pour faire le point à travers plusieurs grands thèmes, comme l'explique le Pr Nicolas Levéziel, chef du service d'ophtalmologie au CHU de Poitiers et président du comité scientifique de l'association.

Quelles prises en charge, quels traitements ? *« Nous aborderons la myopie de l'enfant, la chirurgie réfractive qui se développe depuis plusieurs décennies et les différentes techniques qui lui sont associées. Elles ont considérablement évolué tant sur le plan de la chirurgie réfractive classique proposée après 20 ans et avant 50 ans que de la chirurgie destinée aux patients souffrant de forte myopie comme par exemple la pose d'implants »*. Au cours de ce colloque, on apprendra également que la myopie forte favorise la survenue d'un glaucome, d'une cataracte. *« Il sera aussi question des complications rétinienne ? et notamment de décollement de rétine ? qui peuvent se produire à partir de 50 ans en cas de myopie forte. Nous avons des patients jeunes et qui travaillent. »* Enfin, un temps sera consacré aux aides visuelles et à la malvoyance. *« Il y a parfois des situations où la prise en charge médicale n'est plus suffisante, c'est là qu'interviennent les aides visuelles comme les loupes grossissantes et éclairantes, les lunettes à reconnaissance de caractères, etc... »*

(1) AMAM : association de patients pour la lutte contre la maculopathie myopique dont le but est d'aider les patients à surmonter leur handicap, de lutter contre les risques de cécité liés à la maculopathie myopique et de promouvoir la recherche médicale et scientifique en ophtalmologie sur ce thème. Contact : service d'ophtalmologie du CHU de Poitiers. 2, rue Milétrie. BP 577 86021 Poitiers. (2) unité de mesure utilisée en optique. Colloque « Pour y voir plus clair avec la myopie », samedi 28 octobre, 14 h-17 h, salons de Blossac Poitiers. Grand Public. Entrée libre.

Réagissez !